

## Compte-rendu réunion CMJ du 8/12/2020

Présents : Conseillers CMJ : Mélissa GARCIA, Lucie LUQUET, Perrine CHATAING, Elise HILLERITEAU, Jess SANCHEZ, Yanis MEYER, Augustin NEEL, Timéo PIRES ; Invitée CMJ : Tiphaine DESLOIR ; Elus adultes : Jacques LAFFONT, Sylvie DEMIZIEUX, Olivier DUFOUR, David ORIOL, Christelle ROUSSET.

Absente excusée : Magali BLEIN

### 1- Projet : piste cyclable jusqu'à l'école

Réflexion autour de ce projet : prise en compte de la configuration de l'Avenue des Farges et de la circulation pour le projet :

En réfléchissant au projet, nous nous disons qu'il n'est pas forcément simple et possible à réaliser : pour que ce projet puisse s'adresser au plus grand nombre, il faudrait que la plupart des rues et routes de Bellegarde en soit dotées. Or, la plupart des rues ou routes sont soit étroites (il serait donc difficile d'y intégrer une piste pour les vélos) ou alors elles peuvent être dangereuses (beaucoup de circulation, présence de camions, ou vitesse excessive), ce qui demanderait aux cyclistes de faire très attention quand ils circuleraient sur cette piste.

De façon plus générale, la création de pistes cyclables demande une réflexion globale sur les flux de circulation : sur comment les ralentir ou les diminuer.

Le Conseil municipal des adultes réfléchit actuellement à ce projet pour l'avenue des Farges.

Le CMJ décide donc aujourd'hui de ne pas donner suite au projet de la piste cyclable jusqu'à l'école.

### 2- Projet : abribus à la gare

Les abribus peuvent être financés par la Région. La commune doit quant à elle, prévoir une dalle en béton pour pouvoir fixer l'abri.

Plusieurs types de modèles sont possibles, il faut en choisir un.

Le choix 1 (tout en métal bleu) : 2 voix pour

Le choix 2 (moitié métal bleu et moitié bois) : 6 voix pour

le choix 3 (tout en bois) : 1

Sachant cela, le CMJ décide de demander l'installation de 3 abribus semblables : un à la gare, un vers la Veange, et un pour remplacer celui vieillissant de la place des combattants.

Lors de sa séance de ce soir, une délibération sera prise pour demander l'aide de la Région.

### 3- Projet : création d'un parcours sportif le long de la rivière

L'endroit a été trouvé : le point de départ serait le pont en béton le long de l'Anzieux et l'arrivée vers le vieux moulin.

A qui serait destiné le parcours ? Pour les adultes et les enfants.

8 modules différents ont été choisis : la poutre équilibre composée (plusieurs hauteurs avec deux départs inclinés), l'espallier horizontal (comme une échelle mais horizontale), le saute-ruisseau (rondins à différentes hauteurs basses), l'arbre (poteau avec des accroches pour grimper), le slalom (poteaux disposés au sol en décalé), l'échelle d'escalade (comme une échelle très large), la barre fixe, et la hutte d'escalade.

Prochaines étapes : voir combien ça coûte et se rendre sur place pour se rendre compte de la longueur du parcours.

#### **4- Projet : Skatepark**

Nous avons commencé à réfléchir sur cette idée l'an dernier : nous avons décidé que le skatepark devait pouvoir être utilisé par toutes les activités (skateboard, bmx, rollers, trottinettes, etc) et qu'il faudrait qu'une partie soit réservée pour les plus jeunes, l'autre par les plus grands. Nous restons sur les mêmes principes cette année.

Nous avons dit aussi :

- qu'il fallait que nous interrogeons les utilisateurs potentiels pour connaître plus précisément leurs besoins
- que le temps estimé de réalisation pouvait être long puisqu'il faut consulter les futurs utilisateurs, trouver le financement, le lieu d'implantation, l'entreprise qui nous vendra les modules, la réalisation de la surface d'accueil
- que le lieu d'accueil devait être au minimum de 300 m<sup>2</sup> et avoir une possibilité d'extension, qu'il soit proche des lieux de vie sans en être trop proche non plus (nuisances sonores)
- que le prix de la réalisation d'un skatepark pouvait varier entre 60 000 € et 180 000 € en fonction des choix retenus.

Nous avons déjà contacté une entreprise qui nous a proposé deux types de modules et nous a fait deux devis : nous examinons ensemble les propositions faites.

Cette séance, nous avons décidé :

- le lieu possible : l'ancien tennis ou le terrain en face de la maison médicale (mais ce terrain ne nous appartient pas, à voir si le propriétaire serait d'accord pour nous le vendre).
- il faudrait que l'on rencontre des adolescents (nous demanderons à l'accueil jeunes s'ils veulent participer peut-être pour le prochain CMJ) pour prendre leur avis et choisir les modules, qu'on a déjà pré-déterminés.
- sur cette base, on choisirait 3 à 5 modules ; cela pourrait évoluer avec le temps.

Prochaine réunion : mardi 2 février 2021. L'heure sera précisée ultérieurement, car ce pourrait être l'occasion de faire coïncider la fin de la réunion du CMJ avec le début de celle du Conseil Municipal pour que les jeunes conseillers se présentent, ainsi que leurs idées aux élus adultes.